

EHRC  RHIEC

ONTARIO **POWER**  
GENERATION

Canada 



# L'électricité en demande: Perspectives du marché du travail

PERSPECTIVES POUR  
LA COLOMBIE-BRITANNIQUE  
2023-2028



# Perspectives pour la Colombie-Britannique

## STRUCTURE DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

**En Colombie-Britannique, un fournisseur de services publics exploite la plupart des actifs de production d'électricité de la province et fournit de l'électricité à la majorité de sa clientèle résidentielle et commerciale.**

L'accès au marché de gros et le libre choix du fournisseur d'électricité sont accessibles aux grands utilisateurs industriels, tandis que les plus petits consommateurs peuvent s'adresser aux distributeurs locaux. Des producteurs d'électricité indépendants exploitent plusieurs petites centrales hydroélectriques, ainsi que des installations de biomasse, éoliennes et solaires.



# PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PAR TYPE DE COMBUSTIBLE



**En 2023, la principale source de production d'électricité en Colombie-Britannique est l'hydroélectricité, qui représente 87 % du total de la province (figure 1, cadre A).**

L'énergie de biomasse/géothermie est la prochaine source de production la plus importante, à 7 %. À titre comparatif, la source qui alimente actuellement la majeure partie de la production électrique du Canada est l'hydroélectricité, avec 58 %, tandis que les parts correspondantes du gaz naturel et de l'énergie nucléaire sont respectivement de 14 % et de 13 % (figure 1, cadre B).

Pour l'avenir, un rapport récent de la Régie de l'énergie du Canada présente une voie potentielle et les combinaisons énergétiques provinciales correspondantes qui pourraient permettre au Canada de mettre en place un réseau électrique à zéro émission de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2035 et de produire zéro émission nette de GES à l'échelle de l'économie d'ici 2050 (en reconnaissant qu'il existe de multiples voies et combinaisons énergétiques qui pourraient permettre d'atteindre ces objectifs).

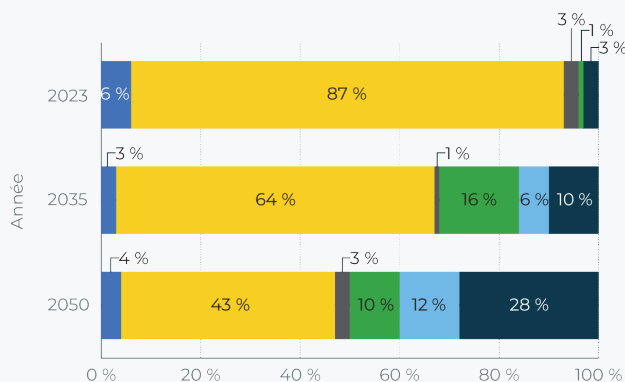
Selon le scénario de carboneutralité du Canada de la Régie de l'énergie du Canada, la production d'électricité en gigawattheures (GWh) va plus que doubler au cours des 27 prochaines années au pays comme en Colombie-Britannique. La nécessité de transporter et de distribuer un volume d'électricité beaucoup plus important exercera probablement une forte pression sur le secteur, ce qui nécessitera des mises à niveau et des investissements dans les infrastructures et les ressources humaines.



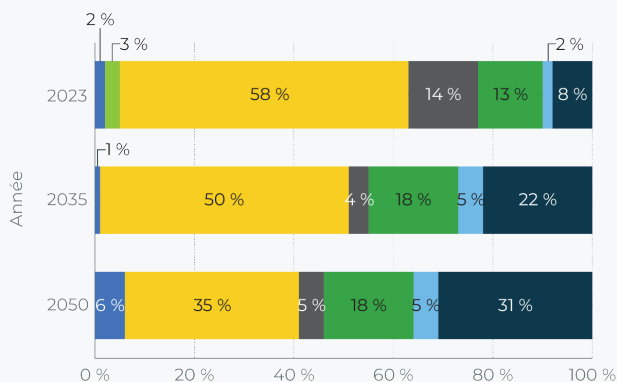


**Figure 1. Parts de la production d'électricité par source et par année (2023, 2035 et 2050), scénario de carboneutralité (%)**

**Cadre A : Colombie-Britannique**



**Cadre B : Canada**



**Source :** Régie de l'énergie du Canada, *Avenir énergétique du Canada données des annexes*.

**Remarque :** Le terme « carboneutralité » fait référence au scénario de carboneutralité de la Régie de l'énergie du Canada et reflète un bouquet énergétique pour la production d'électricité qui pourrait permettre au Canada de mettre en place un réseau électrique carboneutre d'ici 2035 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Dans le scénario envisagé par la Régie de l'énergie du Canada, les proportions d'électricité produite par l'énergie éolienne et nucléaire feraient plus que doubler en Colombie-Britannique d'ici 2035, atteignant 10 % et 16 %, respectivement (dépassant la biomasse/géothermie). Ces tendances reflètent les attentes à l'échelle nationale d'atteindre les objectifs de carboneutralité, c'est-à-dire l'importance croissante de l'énergie éolienne pour la production d'électricité.

Cependant, pour l'ensemble du Canada, la production d'énergie solaire devra également doubler pour parvenir à un réseau électrique carboneutre d'ici 2035 (avec l'abandon complet de la production d'électricité à partir de charbon et de coke d'ici là).



On prévoit que la production d'énergie éolienne continuera de croître au-delà de 2035, pour finalement dépasser les parts combinées des énergies nucléaire, solaire et de biomasse/ géothermie, et contribuer à plus d'un quart (28 %) de la production d'électricité de la Colombie-Britannique en 2050.

La part de l'énergie hydroélectrique produite en Colombie-Britannique continuerait à diminuer de manière considérable (*figure 1, cadre A*), tandis que les proportions des autres types de production augmenteraient. La part d'énergie solaire pourrait passer de 1 % en 2023 à 12 % en 2050.

**Selon ce scénario, à l'échelle nationale, la part de l'hydroélectricité diminuera de plus de 20 % d'ici 2050, tandis que la part d'énergie éolienne pourrait atteindre un peu plus de 30 % (*figure 1, cadre B*).**

Dans cette période et ce scénario, la part de l'électricité produite à partir de gaz naturel chuterait à 5 % à l'échelle nationale, tandis que l'énergie solaire ne connaîtrait qu'une croissance modeste.

Au cours des périodes concernées, outre des changements considérables dans les parts des combustibles utilisés pour produire de l'électricité, la quantité absolue d'électricité produite augmentera (*tableau 1*). Certains changements seront spectaculaires, étant donné les niveaux comparativement faibles d'électricité actuellement produits par un certain nombre de sources. Par exemple, entre 2023 et 2035, la production nucléaire de la Colombie-Britannique augmentera plus que celle de toute autre source de combustible (actuellement inexistante), suivie par l'énergie solaire (24 % de croissance moyenne par an) et l'énergie éolienne (près de 14 % de croissance moyenne par an).

Entre 2035 et 2050, c'est l'électricité produite à partir de gaz naturel qui connaîtra la plus forte croissance en pourcentage, suivie par l'énergie éolienne et solaire.





**Tableau 1. Changements prévus dans la production d'électricité (GWh) par source de combustible dans le cadre du scénario de carboneutralité (volumes et pourcentages annuels composés), de 2023 à 2050**



Source d'énergie	Colombie-Britannique			Canada		
	2023	2035	2050	2023	2035	2050
<i>Hydroélectricité/énergie des vagues/énergie marémotrice</i>	59 823	61 583 (0,2%)	60 688 (-0,1%)	376 053	467 766 (1,8%)	474 316 (0,1%)
<i>Biomasse/énergie géothermique</i>	4 542	3 609 (-1,9%)	5 593 (3,0%)	10 224	18 446 (5,0%)	71 889 (9,5%)
<i>Énergie éolienne</i>	2 008	9 246 (13,6%)	39 913 (10,2%)	53 498	207 476 (12,0%)	425 064 (4,9%)
<i>Gaz naturel</i>	2 002	521 (-10,6%)	3 646 (13,9%)	90 568	32,851 (-8,1%)	62 772 (4,4%)
<i>Énergie solaire</i>	438	5 777 (24,0%)	16 519 (7,3%)	11 060	44 914 (12,4%)	74 699 (3,4%)
<i>Pétrole</i>	101	0 (-100%)	1	1 606	670 (-7,0%)	1 004 (2,7%)
<i>Énergie nucléaire</i>	0	15 260 (100%)	14 176 (-0,5%)	82 425	164 478 (5,9%)	249 972 (2,8%)
<i>Charbon et coke</i>	-	-	-	19 594	-	-
<b>Total</b>	<b>68 914</b>	<b>95 995 (2,8%)</b>	<b>140 536 (2,6%)</b>	<b>645 028</b>	<b>936 600 (3,2%)</b>	<b>1 359 716 (2,5%)</b>

Source : Régie de l'énergie du Canada, Avenir énergétique du Canada données des annexes.

Remarque : Les chiffres entre parenthèses pour 2035 correspondent à la croissance annuelle composée moyenne de la production d'électricité prévue de 2023 à 2035. Pour ceux qui figurent dans la colonne 2050, il s'agit de la croissance annuelle composée moyenne prévue de 2035 à 2050. Le terme « carboneutralité » fait référence au scénario de carboneutralité de la Régie de l'énergie du Canada et reflète un scénario de mélange énergétique pour la production d'électricité qui pourrait permettre au Canada de mettre en place un réseau électrique carboneutre d'ici 2035 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

En revanche, sur la période 2023-2035, la croissance de la production nette d'électricité au Canada devrait largement provenir de l'énergie solaire et éolienne (12 % de croissance moyenne par an), ainsi que de l'énergie nucléaire (près de 6 % de croissance moyenne par an). De 2035 à 2050, les pourcentages d'augmentation du volume d'électricité produit au Canada devraient être les plus importants pour la biomasse/géothermie (plus de 9 % de croissance moyenne par an), suivies par l'énergie éolienne (près de 5 % de croissance moyenne par an).

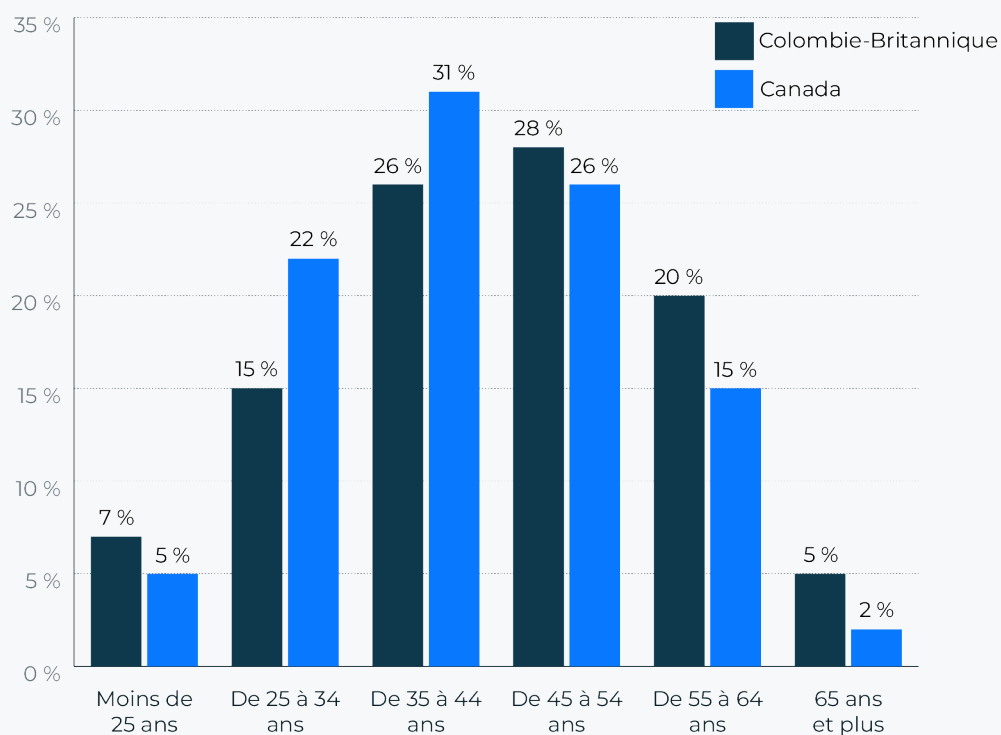
# RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE



Les travailleur·euse·s du secteur de l'électricité en Colombie-Britannique sont en moyenne plus âgé·e·s que leurs homologues à l'échelle nationale (*figure 2*).

Par exemple, en 2022, la part de travailleur·euse·s âgé·e·s de 55 ans et plus en Colombie-Britannique est de 1 sur 4 (25 %), soit considérablement supérieure à la moyenne nationale de 17 %. La Colombie-Britannique compte également une part plus faible de jeunes travailleur·euse·s, soit ceux·celles âgé·e·s de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, que le Canada.

Figure 2. Répartition par âge de la main-d'œuvre dans le secteur de l'électricité (%), 2022



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2022.



## LA RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES FEMMES

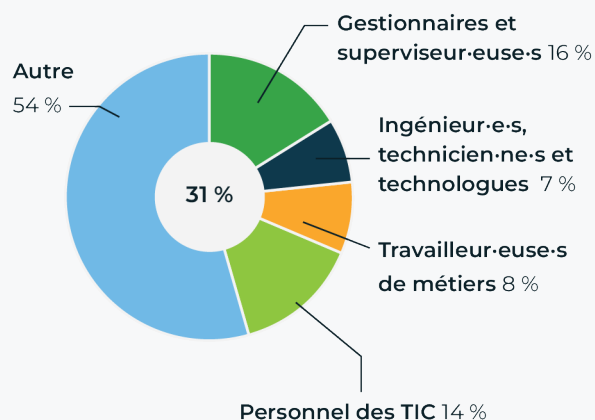
La **figure 3** montre que la part de femmes employées dans le secteur de l'électricité en Colombie-Britannique est relativement élevée, à savoir **31 %** contre **27 %** au Canada.

En ce qui concerne la répartition de l'emploi des femmes dans les groupes professionnels, ces dernières sont massivement concentrées dans la catégorie *Autres professions d'entreprise* en Colombie-Britannique et au Canada (54 % et 67 % respectivement). Les métiers emploient la plus faible part de femmes (8 %) dans le secteur de l'électricité de la province.

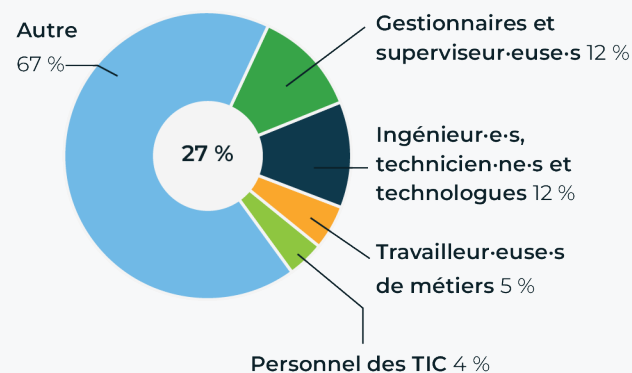
Par rapport au Canada, la main-d'œuvre du secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique compte une plus grande part de femmes employées dans les groupes professionnels des *gestionnaires et superviseur-euse-s*, des *métiers* et des *TIC*. Toutefois, la province compte une part plus faible de femmes employées dans des postes d'*ingénieur-e-s*, de *technicien-ne-s* et de *technologues* que le Canada. À l'échelle nationale, seulement 4 % des femmes employées dans le secteur de l'électricité au Canada travaillent dans les *TIC*, contre 14 % en Colombie-Britannique.

**Figure 3.** Répartition de l'emploi des femmes par groupe professionnel

**Cadre A :** Colombie-Britannique, 2022



**Cadre B :** Canada, 2022



**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2022.

**Remarque :** Les chiffres au centre des graphiques indiquent la part des travailleuses dans l'ensemble de la main-d'œuvre du secteur de l'électricité. Voir l'annexe A du rapport [Électricité en demande : perspectives du marché du travail 2023-2028](#) de RHIIEC pour obtenir plus d'informations sur les professions couvertes par chacun de ces grands groupes.





# DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

## Les efforts visant à accroître la diversité, l'équité et l'inclusion (ÉDI) sont essentiels à la réussite de la stratégie de ressources humaines du secteur de l'électricité.

Le secteur, comme d'autres, bénéficie considérablement d'une main-d'œuvre diversifiée, car celle-ci offre un plus large éventail de points de vue, d'idées et de solutions novatrices. Selon le recensement de 2021 et le sondage de RHIEC auprès des employeur·euse·s, la main-d'œuvre du secteur de l'électricité en Colombie-Britannique est beaucoup plus diversifiée que son homologue national. En outre, elle se compare favorablement à la situation correspondante dans l'ensemble de l'économie canadienne :

- **Peuples autochtones** : Un peu plus de 4 % des travailleur·euse·s du secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique s'identifient comme des personnes autochtones, ce qui est inférieur à la moyenne nationale dans ce secteur, qui est de 5 % (ce qui correspond à la proportion d'Autochtones travaillant dans tous les secteurs de l'économie).
- **Personnes en situation de handicap** : Selon le sondage de RHIEC auprès des employeur·euse·s, près de 1 % des employé·e·s du secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique s'identifient comme des personnes en situation de handicap, ce qui est semblable à l'échelle nationale.
- **Groupes racialisés** : Environ 1 travailleur·euse·sur 3 (33 %) du secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique s'identifie comme appartenant à un groupe racialisé, ce qui est supérieur à la moyenne nationale dans ce secteur, qui est de 22 % (semblable à la proportion de personnes racialisées travaillant dans tous les secteurs de l'économie, soit 26 %).
- **Personnes immigrantes** : Un peu plus de 31 % des travailleur·euse·s du secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique sont des personnes immigrantes, ce qui est supérieur à la moyenne nationale dans ce secteur, qui est de 18 % (semblable à la proportion de personnes immigrantes travaillant dans tous les secteurs de l'économie au pays, qui est de 29 %).
- **Personnes de diverses identités de genre** : Le sondage de RHIEC a révélé qu'environ 3 % des employé·e·s du secteur de l'électricité en Colombie-Britannique s'identifient comme des personnes de diverses identités de genre, ce qui est supérieur au taux national de 2 %.

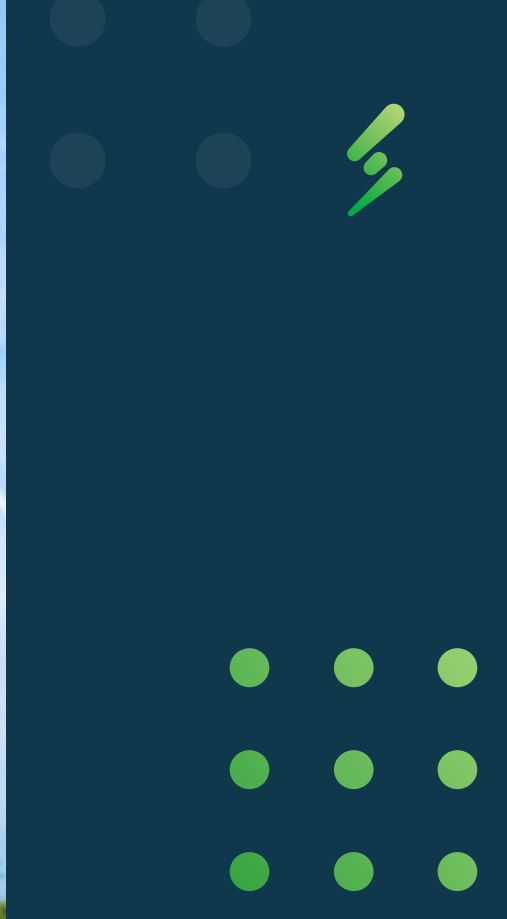


## NIVEAU D'ÉDUCATION

**Le niveau d'éducation est relativement élevé au sein de la main-d'œuvre du secteur de l'électricité au Canada : plus de 1 travailleur·euse sur 3 (37 %) est titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur (figure 4).**

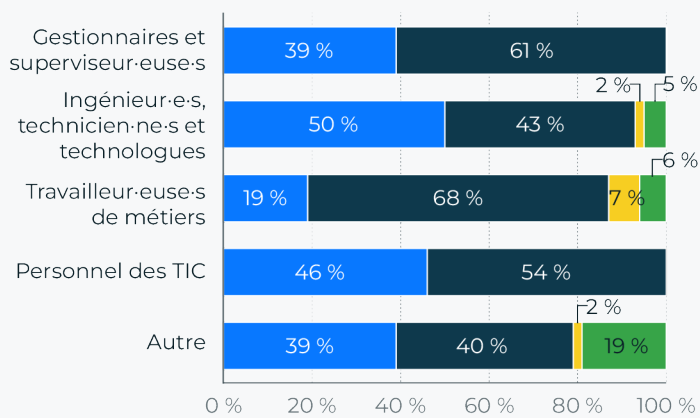
**En Colombie-Britannique, ce pourcentage est un peu plus bas, soit 32 %.** Dans cette province comme au Canada, le niveau d'études est aussi élevé au sein des principaux groupes professionnels qui constituent la main-d'œuvre du secteur de l'électricité :

- **Gestionnaires et superviseur·euse·s :** En Colombie-Britannique, tou·te·s les *gestionnaires et superviseur·euse·s* ont au moins un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ou d'une école de métiers, ou un diplôme supérieur, contre 94 % au Canada. La proportion des *gestionnaires et des superviseur·euse·s* ayant au moins un baccalauréat en Colombie-Britannique est de 39 %, contre un peu plus de la moitié au Canada.
- **Travailleur·euse·s de métiers :** Au sein de ce groupe professionnel, environ 94 % des travailleur·euse·s ont au moins des études postsecondaires (19 % détiennent au moins un baccalauréat). Au Canada, 91 % des travailleur·euse·s de métiers possèdent au moins des études postsecondaires (15 % détiennent au moins un baccalauréat).
- **Personnel des TIC :** Le niveau d'études des travailleur·euse·s des TIC dans le secteur de l'électricité en Colombie-Britannique est comparable à celui du Canada, bien que ce dernier ait une proportion légèrement plus élevée de titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur.
- **Ingénieur·e·s, technologues et technicien·ne·s :** 50 % de ces travailleur·euse·s en Colombie-Britannique sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, comparativement à 63 % au Canada.

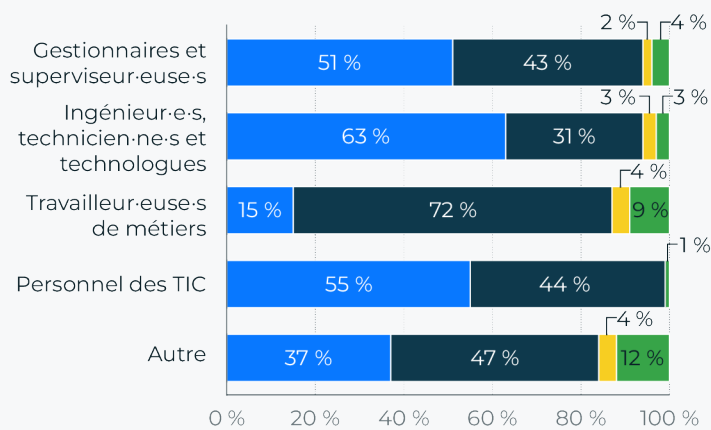


**Figure 4. Niveau d'éducation par groupe professionnel**

**Cadre A : Colombie-Britannique, 2022**



**Cadre B : Canada, 2022**



- Baccalauréat ou diplôme supérieur
- Certificat ou diplôme d'études postsecondaires ou d'une école de métiers
- Certaines études postsecondaires
- Diplôme d'études secondaires ou moins

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2022.

# PROFIL D'EMPLOI ET TENDANCES RÉCENTES



La répartition de l'emploi entre les quatre groupes professionnels du secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique du Canada diffère (*tableau 2*).

Ceci est particulièrement évident en ce qui concerne les *ingénieur-e-s*, les *technologues* et les *technicien-ne-s*, qui représentent près de 27 % de l'emploi total dans le secteur en Colombie-Britannique et 15 % au Canada. Cependant, la Colombie-Britannique compte des proportions plus faibles pour les *autres professions d'entreprise* et les *métiers*.

**Tableau 2.** Répartition de l'emploi dans le secteur de l'électricité, selon le groupe professionnel et la région (en %), 2022

Le groupe professionnel	Colombie-Britannique		Canada	
	Volume	%	Volume	%
<i>Gestionnaires et superviseur-euse-s</i>	1 100	10,7	9 800	8,9
<i>Ingénieur-e-s, technicien-ne-s et technologues</i>	2 600	26,6	16 500	14,9
<i>Travailleur-euse-s de métiers</i>	2 200	22,4	29 600	26,8
<i>Personnel des TIC</i>	800	8,2	6 700	6,0
<i>Autres professions d'entreprise</i>	3 200	32,2	48 100	43,4
<b>Total</b>	<b>10 000</b>	<b>100</b>	<b>110 700</b>	<b>100</b>

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2022.

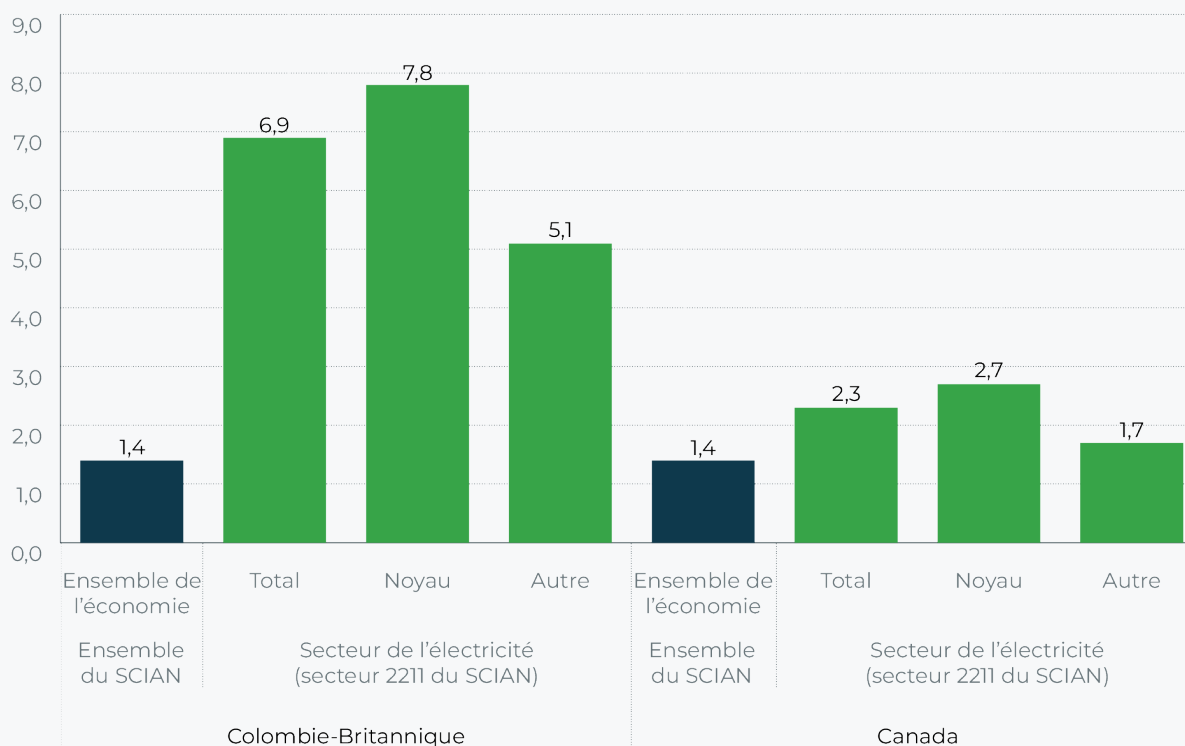
**Remarque :** Les chiffres sont arrondis à la centaine la plus proche.

**La croissance de l'emploi dans le secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique au cours des 5 dernières années a été supérieure à l'économie entière de la province (figure 5).**



De 2017 à 2022, le dernier taux était de 6,9 %, soit 4 fois la croissance moyenne de l'emploi en Colombie-Britannique (1,4 %). La croissance annuelle moyenne de l'emploi dans le secteur de l'électricité en Colombie-Britannique était également plus élevée que celle du Canada, qui était en moyenne de 2,3 % par an durant cette période. La forte croissance de l'emploi de la Colombie-Britannique dans le secteur de l'électricité est largement attribuable aux gains d'emplois dans le groupe de professions noyaux, qui s'élèvent en moyenne à 7,8 % par an, contre 5,1 % pour le groupe de professions « Autres ». En revanche, dans le secteur de l'électricité du Canada, la croissance de l'emploi au sein des professions noyaux a été plus forte (2,7 % par an) que celle du groupe « Autres » (1,7 %).

**Figure 5. Croissance annuelle moyenne de l'emploi dans le secteur de l'électricité au Canada (en %), 2017-2022**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2022.

Remarque : Le terme « professions noyaux » fait référence au groupe des 34 professions essentielles au secteur de l'électricité (voir l'annexe A du rapport [Électricité en demande : perspectives du marché du travail 2023-2028](#) de RHIEC pour obtenir plus d'informations sur les professions examinées). Le terme « Autre » fait référence aux autres professions faisant partie du secteur de l'électricité.

**Il ne faut pas oublier de tenir compte du rôle essentiel des professions liées aux énergies renouvelables en ce qui concerne les modèles d'emploi et la transition vers la carboneutralité.**

Malheureusement, il existe peu de données officielles sur ces emplois, car ils font partie de professions plus larges dans le système de Classification nationale des professions. Toutefois, les données relatives aux offres d'emploi en ligne de Vicinity Jobs, qui ne doivent pas être confondues avec les niveaux d'emploi, fournissent de précieuses indications sur les tendances récentes concernant ces appellations d'emploi précises.

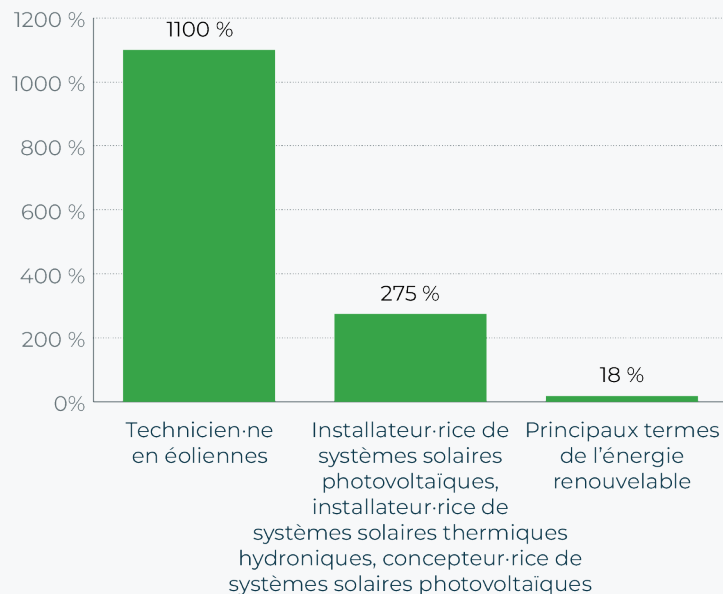
La demande croissante de travailleur-euse-s possédant des compétences spécialisées dans le secteur des énergies renouvelables est évidente : de 2018 à 2022, le nombre d'offres d'emploi en ligne en Colombie-Britannique contenant les expressions clés « énergie renouvelable », « énergie solaire » ou « production d'énergie éolienne » a augmenté de 18 %, bien qu'il soit considérablement inférieur à la moyenne nationale (*figure 6, cadre A et cadre B*). En outre, la *figure 6* montre qu'entre 2018 et 2022, le nombre d'offres d'emploi en ligne pour les technicien-ne-s en éoliennes a augmenté de 1100 % en Colombie-Britannique, ce qui représente presque le double de l'augmentation en pourcentage au Canada.

Les offres d'emploi en ligne pour les concepteur-ric-e-s et installateur-ric-e-s de systèmes solaires photovoltaïques ont augmenté de 275 % en Colombie-Britannique. Le Canada, pour sa part, a enregistré une croissance de 56 % au cours de la période 2018-2022 pour les offres d'emploi avec les mêmes expressions clés, une croissance de 579 % pour les offres d'emploi de technicien-ne-s en éoliennes et une croissance de 259 % pour les offres d'emploi liées aux systèmes solaires photovoltaïques (*figure 6, cadre B*).

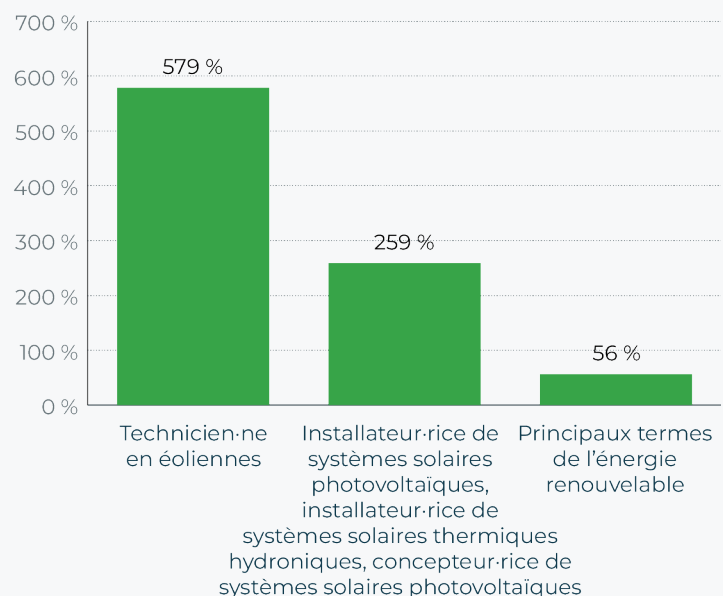


**Figure 6. Augmentation du nombre d'offres d'emploi en ligne pour des professions en énergie renouvelable (en %), 2018-2022**

**Cadre A : Colombie-Britannique**



**Cadre B : Canada**



Source : Vicinity Jobs.

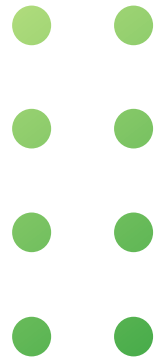




Le sondage de RHIEC auprès des employeur·euse·s a révélé que 37 % des organisations œuvrant dans le secteur de l'électricité en Colombie-Britannique ont recours à des entrepreneur·e·s (contre 40 % à l'échelle nationale), tandis que 24 % emploient les services de consultant·e·s (taux semblable à l'échelle nationale). Le recours croissant aux entrepreneur·e·s souligne la nécessité de suivre de près la composition démographique de la main-d'œuvre, ainsi que la structure d'âge des travailleur·euse·s externalisé·e·s.

***Avec le vieillissement de la main-d'œuvre, il deviendra de plus en plus important d'utiliser judicieusement les prestataires de services externes et d'éviter une dépendance excessive à leur égard.***

L'absence de réponse à ce risque pourrait nuire à la stabilité et à la continuité des activités d'une entreprise. Il est impératif de gérer soigneusement cet aspect pour garantir une main-d'œuvre durable et résistante.



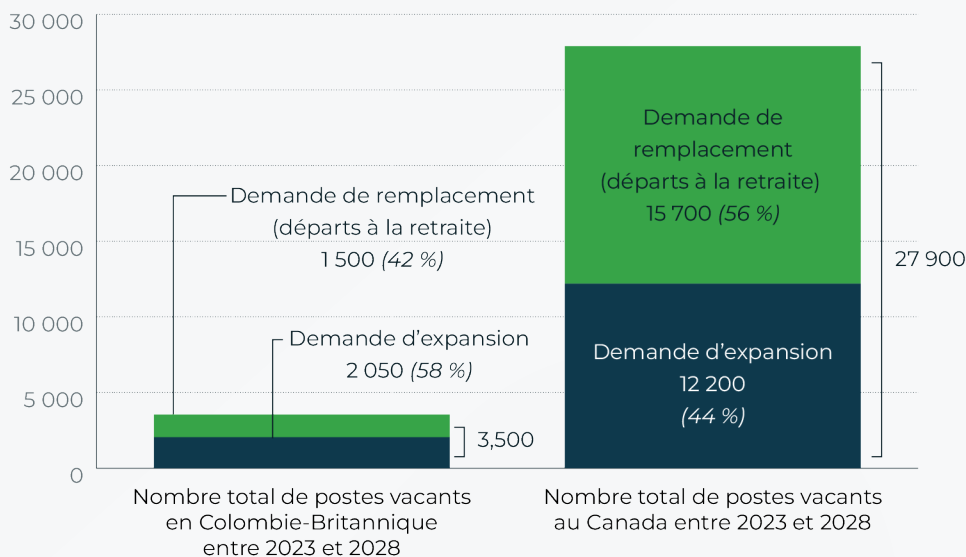
## PERSPECTIVES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

En s'appuyant sur les hypothèses et les données qui sous-tendent les scénarios à long terme envisagés par le rapport *Avenir énergétique du Canada en 2023* de la Régie de l'énergie du Canada, RHIEC a élaboré un modèle de prévision pour mettre en lumière les répercussions potentielles à moyen terme en matière d'emploi sur le secteur de l'électricité dans le cadre du scénario de carboneutralité.

**Entre 2023 et 2028, le nombre de postes à pourvoir dans le secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique devrait atteindre près de 3 500 (figure 7).**

Ce cadre comprend environ 2 000 postes vacants en raison de la demande d'expansion et 1 500 devant résulter de la demande de remplacement, notamment des départs à la retraite. Pour le Canada, le nombre de postes vacants supplémentaires associés à cette demande d'expansion est légèrement supérieur à 12 000, tandis que le nombre total de départs à la retraite prévus est estimé à 15 700. Pour l'ensemble du Canada, ce chiffre s'élève à un total de près de 28 000 postes vacants dans le secteur de 2023 à 2028. Cela montre que, contrairement à ce qui se passe à l'échelle nationale, les prévisions de créations d'emplois dans le secteur de l'électricité en Colombie-Britannique devraient refléter davantage la croissance que les départs à la retraite.

**Figure 7. Composition de la demande pour les travailleur-euse-s dans le secteur de l'électricité, 2023-2028**



**Source :** Estimations de RHIEC basées sur l'Enquête sur la population active, le modèle de RHIEC 2023 et Régie de l'énergie du Canada, Avenir énergétique du Canada, données des annexes.

**Remarque :** Chiffres arrondis à la cinquantaine la plus proche. La demande d'expansion fait référence à la croissance anticipée de l'emploi qui se produit dans le scénario de la voie vers la carboneutralité. La demande de remplacement est estimée à partir des taux de départ à la retraite par profession, pondérés par la part qu'occupe chaque profession dans le secteur de l'électricité en 2022. Ces estimations ne tiennent pas compte des postes à pourvoir qui pourraient résulter des décès ou de l'émigration des employé-e-s.

Entre 2023 et 2028, l'importance relative de la demande de remplacement et d'expansion varie selon les groupes professionnels (tableau 3). En matière de demande d'expansion en Colombie-Britannique, le nombre total de postes vacants prévus au cours de la période 2023-2028 est déterminé par de forts besoins d'expansion parmi les autres professions d'entreprise, ainsi que par une demande d'expansion modeste parmi les ingénieurs, les technologues et les techniciens et au sein du groupe des professions des TIC.

Dans le même temps, tous les groupes professionnels devront pourvoir les postes vacants résultant des départs à la retraite, c'est-à-dire de la demande de remplacement. À l'échelle nationale, malgré les départs à la retraite prévus de l'ordre de 1 200 gestionnaires et superviseur-euse-s, la demande d'expansion devrait diminuer (de 2 100) au cours de la période de prévision, c'est-à-dire de 2023 à 2028. Dans toutes les autres catégories professionnelles, on s'attend à un nombre élevé de postes vacants en raison de la demande d'expansion et de la demande de remplacement.

**En raison du vieillissement de la main-d'œuvre, à l'exception des professions liées aux TIC, la demande de remplacement devrait dépasser la demande d'expansion au cours de la période de prévision.**



**Tableau 3.** Composition de la demande pour les travailleur-euse-s dans le secteur de l'électricité de la Colombie-Britannique dans le cadre du scénario de la trajectoire vers la carboneutralité par groupe professionnel, 2023-2028

Le groupe professionnel	Colombie-Britannique		Canada	
	Demande d'expansion	Demande de remplacement	Demande d'expansion	Demande de remplacement
<i>Gestionnaires et superviseur-euse-s</i>	-600	100	- 2 100	1 200
<i>Ingénieur-e-s, technicien-ne-s et technologues</i>	100	250	1 200	1 900
<i>Travailleur-euse-s de métiers</i>	-200	300	2 800	3 700
<i>Personnel des TIC</i>	650	100	3 800	800
<i>Autres professions d'entreprise</i>	2 100	800	6 500	8 050
<b>Total</b>	<b>2 050</b>	<b>1 500</b>	<b>12 200</b>	<b>15 650</b>

**Source :** Estimations de RHIEC basées sur l'Enquête sur la population active, le modèle de RHIEC 2023 et Régie de l'énergie du Canada, Avenir énergétique du Canada, données des annexes.

**Remarque :** Chiffres arrondis à la cinquantaine la plus proche. La demande d'expansion fait référence à la croissance anticipée de l'emploi qui se produit dans le scénario de la voie vers la carboneutralité. La demande de remplacement est estimée à partir des taux de départ à la retraite par profession, pondérés par la part qu'occupe chaque profession dans le secteur de l'électricité en 2022. Ces estimations ne tiennent pas compte des postes à pourvoir qui pourraient résulter des décès ou de l'émigration des employé-e-s.

